

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 41 (1903)

Heft: 34

Artikel: Aux femmes vaudoises : appel à leur costume national

Autor: Ceresole, Alf.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Théâtre, 11, Lausanne.

Montreux, Genthod, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements:
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
STRANGER: Un an, fr. 7,20.
Les abonnements durent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ENVOI GRATUIT de la collection des numéros du 3^{me} trimestre et d'un exemplaire de l'Almanach du *Conteur* 1903 à toute personne qui prendra un nouvel abonnement d'un an, à **dater du 1^{er} octobre prochain**.

Les offres du docteur Chappuis.

Nous devons à l'obligeance de M. Alfred Millioud, archiviste-adjoint, communication de la curieuse lettre suivante adressée en 1797 par le médecin Chappuis d'Echallens, aux « gouverneurs, conseillers et communiers » des villages du baillage d'Echallens, lettre trouvée dans les archives de Poliez-Pittet.

Messieurs les Gouverneurs, Conseillers et Communiers,

Le sieur Chappuis, médecin-physicien, membre honoraire de plusieurs académies et membre externe de la Société de chirurgie de Berne, a l'honneur d'exposer très respectueusement à votre commune, que dans l'espérance flatteuse de recevoir de toutes les communes du Baillage chaque année une gratification honoraire, c'est le motif qui l'a déterminé à accepter le poste de médecin et chirurgien d'Echallens, où il a eu l'honneur d'être reçu le premier janvier dernier de voix unanime avec les droits de bourgeois et de plus un honoraire en argent. Mais cela sur la réserve expresse de ne point refuser d'aller voir les malades du Baillage et de leurs administrer les soins nécessaires avec le même zèle et activité qu'à ceux du Bourg.

La bonne volonté de M^{me} les communiers d'Echallens envers les individus des villages dépendants n'a jusqu'ici presque été d'aucune utilité, puisque le dit docteur n'a encore été appelé que cinq fois dans les dits villages depuis quatre mois qu'il séjourne dans ces quartiers. Cette inaction est-elle causée manque de confiance ou crainte de payer des sommes pour les visites du médecin? L'une et l'autre de ces causes peuvent étrangement concourir ensemble dans vos esprits, M^{me}, pour vous dé-sabuser. Sur les deux points le docteur Chappuis démontre. Sur le premier à M^{me} vos gouverneurs députés dans l'assemblée du Baillage, qu'il a fait de bonnes études et de belles cures, tel que le prouvent les papiers qui leur sera présentés. Sur le dernier point, si votre commune a la bonté et la générosité de m'accorder une pension à votre volonté, je ferai les visites pour les maladies internes de tout genre, soit de jour ou de nuit si le cas l'exige, pour 15 bzt. Pour quant aux maladies externes, telles que fractures, luxations, opérations et accouchements laborieux pour quatre francs et dès la première visite les suivantes ne la paieront plus qu'à 15 baches comme pour les maladies internes.

Le dit docteur a fait des frais considérables pour se mettre à proximité d'être utile à ses chers concitoyens. Il a une pharmacie bien assortie, tel que vous le prouvera la brochure ci-jointe dans la qu'elle on trouve en abrégé

la vertus des remèdes et officinaux et à qu'elle dose on peut les prendre. Il a aussi une batterie composée de plusieurs excellentes machines électriques propres à la guérison de plusieurs maladies reconnues incurables par la médecine Galénique, telles que les paralysies, les eméplexies, les apoplexies, la goutte, la sciatique, les rhumatismes fixes ou locals, les surdités provenantes d'obstructions ou paralysie des vaisseaux du canal auditif, comme aussi la goutte sereine causée par l'engorgement du nerf optique. Les convulsions d'épilepsie causée par une interruption dans les pôles ou l'équilibre de l'harmonie animale est altérée peuvent être guérir par quelques motions dirigées du zénith à la terre. Enfin l'électricité bien administrée opère des cures qui paraissent tenir du merveilleux dans tous les cas où il se trouve obstructions, engorgement, manque de ton dans les solides et de mouvement dans les fluides.

Pour ce qui concerne les maladies aiguës de toutes espèces tant internes qu'externes, maux de nerfs, lesquels sont sans nombre et se caractérisent par une infinité de symptômes différents, tels qu'on l'observe dans les vapeurs hypocondryiques et hystériques, les fièvres putrides, les fluxions de poitrine, les fièvres de tout genre, fractures, luxations et accouchements, etc.

Je les soigne et les guéris avec succès suivant la méthode adoptée dans les principales académies de l'Europe, pour ces dernières maladies je vous offre mes services et de me transporter chez vous, la nuit comme le jour, pour la légère rétribution de mon art, comme je l'ai fixé plus haut, pourvu que je puisse compter sur un fixe de la générosité de votre commune. Pour les malades attins de maladies qui peuvent se guérir par l'électricité, j'ai cinq chambres à leurs donner et la pension modique accompagnée du régime convenable à leur état.

Je traite enfin avec succès, art et dextérités toutes espèces d'hernies ditte descente des boyeaux, tant dans un sexe que dans l'autre, soit hydrocol, epiplocol, sercocol intestinale et ombilicale. Les jeunes gens peuvent s'assurer d'une guérison radicale sans opération et les adultes d'avoir des bandages solides et comodes, qui ne laisse jamais descendre l'intestin dans le sac hernière.

Celui qui a l'honneur de faire des vœux pour la prospérité des membres de votre commune et qui se dit avec le plus parfait dévouement de Messieurs

Le très humble et très obéissant serviteur

A. CHAPUIS Med. et Ch.

Echallens, ce 30 avril 1797.

Rêve de fillette. — Moi, dit une fillette à son amie, mon rêve serait d'avoir une peine de cœur et une immense boîte de fondants.



Le municipal.

Voici l'heure de la séance.
Mon voisin le municipal,
En fumant sa pipe, s'avance
De son pas lent et machinal.
Je vois sur son chef qui grisonne
Son chapeau brun à bords étroits.
Sa blouse neuve, qui ballonne,
A des plis roidis par l'empois.
Il ne l'a pas même agrafée
Et laisse voir son buste entier....
En tirant de lentes bouffées
De sa pipe de merisier.
Il regarde monter la lune
Là-bas, dans le bleu firmament,
Et va, philosophiquement,
Jusqu'à la maison de commune.

E.-C. THOU.

M. le pasteur Ceresole nous demande l'insertion de l'appel suivant, publié déjà par plusieurs de nos journaux, et auquel le *Conteur* ne peut que souhaiter bonne chance.

Aux femmes vaudoises.

Appel à leur costume national.

S'il est une année où le costume vaudois doit apparaître dans sa gloire et dans sa simplicité gracieuse, c'est bien dans cette année-ci: l'année du Centenaire.

Oh! qu'il nous a fait plaisir à revoir, au 14 avril dernier, dans nos temples, dans nos cortèges ou dans nos réunions familiaires!

Dès lors, qu'est-il devenu? On l'a replié, paraît-il, au logis, dans quelque armoire!...

Alors, qu'attend-il pour reparaitre?... Un nouveau Centenaire? Mais nous n'y serons plus!...

Qu'attend-il donc? l'été! Mais il est venu l'été. Filles, femmes, fiancées, qui l'avez revêtu avec tant de grâce et de joyeux patriotisme, en avril dernier, pourquoi ne le revêtiriez-vous pas, maintenant. Voici l'heure.

Faites-le donc valoir. Il vous va si bien, à vous surtout, gentilles vigneronnes, campagnardes aux bras bruns, faneuses et effeuilleuses.

Vous faut-il une solennité nouvelle, l'ordre de je ne sais quel comité pour avoir le courage de le remettre?... Allons donc!

Sans comités, ni fêtes, — sans cortèges, ni fanfares, — Vaudoises, mes amies, revêtez hardiment le costume joyeux, le costume de vos mères.

L'année du Centenaire vous y convie et l'âme vaudoise vous y appelle. Soyez vous-même, bien vous-même.

N'en ayez point honte.

N'en ayez qu'une, de honte : celle d'être les esclaves sans goût des modes étrangères sur lesquelles il y aurait beaucoup à dire ; celle d'avoir peur d'être de notre pays, de *notre canton*, et de le *montrer* !

Au nom de l'art, du goût, des vieilles traditions romandes, — au nom du passé qui nous est si cher et des mœurs simples et rustiques, auxquelles nous tenons,... Vaudoises, mes amies, ouvrez donc l'armoire-sépulcre ; prenez le corset noir et le fichu blanc, le chapeau que vous savez ou le bonnet à dentelles noires, qui vous va à ravir,... et puis, — tout au moins dans nos paroisses de campagne, — que chaque dimanche on voie de nombreux groupes d'entre vous s'associer au culte public et fêter ainsi *l'an joyeux du Centenaire*.

Un Vaudois au nom de beaucoup,

ALF. CERESOLE.

Juillet 1908.

Le bon étudiant. — Votre fils est toujours aux études à Lausanne, monsieur Crott?

— Oui.

— Et il marche bien ?

— Je le suppose ; du moins sa dernière lettre était affranchie.

Béninon et le ministre.

Je ne sais pas si vous avez eu connu Béninon. Peut-être bien que non ! Voilà déjà bien quelques années qu'il est mort. Béninon était un de ces gaillards à qui la bonne femme n'a pas oublié de couper le fil. De ma vie, de mes jours, quelle tapette ! Il faisait pas bon de se crocher avec lui. Il te nous avait une façon de vous boucher le mors, que c'était vite fait ; on n'avait pas le temps de dire *ma mère m'a fait*, qu'on recevait un atout — de langue, bien entendu.

Aussi, les gens qu'il portait sur ses cornes en voyaient de rudes. Il y avait surtout les ministres. Ceux-là, Béninon ne pouvait ni les voir, ni les sentir. Que lui avaient-ils fait ? On n'a jamais pu savoir.

Toujours est-il qu'il ne mettait les pieds à l'église qu'aux communions et pour baptiser, et quand il pouvait lancer à un ministre un bon fion de sa fabrication, il était heureux comme un magnin.

Tous les quinze jours, le ministre, après son sermon à l'église principale, devait en aller faire un second à l'annexe, et Béninon était chargé de le conduire à char.

Or, un dimanche, tandis que le pasteur était plongé dans ses réflexions, le cheval, fatigué du labeur de la semaine, avançait péniblement. A chaque instant, Béninon devait le harceler, l'encourager. A la fin, impatienté :

— Allein vai, la Fanny, dépatze-té. On derai perdui que tou trainé lou diablio !

PIERRE D'ANTAN.

Le messadzi dé bouenan.

Dépatzi-vos dé réveni :
Ne nos einouïn tant ;
Ne savint pas quiet déveni
Ein atteidei noutron reigent.

N'iran prau vos trova
Se n'étais pas tant loin.
Ha ! per bouene que n'in réva
Qu'où n'avia pas mé d'fin.

Et no faudre de lis bêquilles
Por pouë tzala la grossa nei' ;
Por violin don resta tranquilles
Car n'in todzor tant freï.

Na, ne fare pas bon
Que lis crouilhes martiandies
Passissan sin bâton
Le Perte dè Tzalande !

D'ailleu noutr pourr'ombra
Ousére bin dzala
Per dézo la Dzau sombra
Dè la granta Couëla.

Fèmalè, vos faut bouëta
Gamaces et pantalons,
Por qu'ou pouessai bin trotta
Après lis beities et lous veilons.
Por tant que l'an que vint,
Abotzi voutron dietzets¹
Et ne tzerdzi por le tzemin
Quiet lis fellzettes et lous satzets.

La Rosalie portéra
Le bouergue² à cavagnon
Et l'Henri tzampéra
Lis vatzez et le bolon.

Hi ! bida ! hi ! paudreitta !³
Et tè, Moteila, va devant !
Jamaï ne quittin la Djuintetta
Se ne bargagnin tant !

Vo trovèrai la maison tzauda
Et le fornè bin étapa ;
Pui no farin quatié balauda⁴
Por bin nos rétapa.

Tote lis tapes de veladze
Vindran vo salua
Et derin : « Vos eites sadze
D'être enfin arreva. »

Ein atteidei on vo sohate
Mei de santé, prau dè boueneur,
Et craidé pi ! la Mariannette
Vos ame adé dè tot son tieur.

A vo réverré, à tré tuis,
Estiuse mè, souplizé.

JULIE OGUEY.

* * *

L'auteur de ces vers fut une Ormonanche d'élite. Toute jeune elle eut le don de la poésie et sa lyre chanta de beaux vers, d'allure larmantine, il est vrai, et qu'aujourd'hui encore on se passe de chalet à chalet, où son souvenir est demeuré très vivant. Elle fut institutrice de la classe réformée de Romont, où elle mourut il y a quelque cinq ans. Le *Messadzi dé bouenan* fut adressé à son maître d'école. La Coulaz et la Juintette sont des pâtures ormonans dans la vallée de l'Hongrin, et le Perte, dè Tzalande — Trou de Noël — est un nom donné au col du Mouellé. EUG. MONOD.

Si vous croyez que j'ai le temps !

Un aubergiste de la Suisse allemande, mort depuis quelques années, passait pour le plus incivil personnage de vingt lieues à la ronde. Curieux de l'entendre, un touriste descendit dans son établissement et demanda à être servi par l'hôte lui-même. En s'en allant, il prend ce dernier à part et lui dit :

— Ceux qui vous font passer pour l'incarnation de la grossièreté se trompent étrangement. Je me plaît à reconnaître qu'vous êtes aussi courtois que n'importe quel hôtelier.

— Est-ce que vous vous imaginez que j'ai le temps d'insulter toutes les canailles qui viennent ici ?

Le ciel et la pinte. — Une pauvresse, ramenant de force son mari du café, exhale ses plaintes tout le long du chemin :

— Pauvre moi, que ne puis-je aller au ciel !
— Et moi, à la pinte.
— C'est ça, tu voudrais toujours être où on est mieux.

Collaboration redoutable.

Lorsqu'un auteur a livré son manuscrit à l'imprimeur, que l'épreuve lui a été remise, qu'il l'a corrigée aussi soigneusement que possible, il donne le « bon à tirer ». Le « bon à tirer » c'est l'adieu définitif ; c'est la séparation cruelle du père et de l'enfant, avec toutes ses espérances, avec toutes ses craintes.

L'écrivain ne doit-il pas, tout d'abord, crain-
* Retournez vos « bagolets » pour partir. — *rouet — *oulain — *bon repas.

dre les inattentions ou la malice des « typos », ou même ses propres inattentions. On a maintes fois déjà signalé d'impayables « coquilles », affaire des typos, et de non moins cocasses étourderies des auteurs.

Nous relevons celles qui suivent dans les *Archives de l'imprimerie*, auxquelles elles avaient été communiquées.

* * *

D'un journal genevois, dans le feuilleton : *Les deux gosses*.

.... Son sabre alors fendit l'espace et s'abatit, terrible.

» Carmen, à la vue du danger couru par son amant, s'était jetée entre les deux hommes.

» La lune l'avait atteinte en pleine poitrine.

» Elle tomba... »

* * *

Dans le même feuilleton, cette seconde perle ; de l'auteur, cette fois :

.... Furieux de cette blessure, celui-ci, d'un effort suprême, bondit et, d'un formidable coup de pointe, pénétra dans la poitrine un instant découverte du jeune officier. »

* * *

Extrait d'un journal provençal :

La gendarmerie fut prévenue ; on supposa tout de suite qu'un malheur était arrivé et que Bertheau se trouvait dans le canal ; en effet, après s'être assuré qu'il n'avait pas reparu chez lui depuis la veille, on fit des recherches, et au bout de *six heures de travail* on finit par découvrir, au fond de l'eau, et ne donnant plus *signe de vie*, le corps de Jean-Louis Bertheau, âgé de 45 ans. »

Travailler six heures pour arriver à découvrir un corps ne donnant plus *signe de vie*, vrai ! c'est pas de la veine.

* * *

D'un journal belge :

Le cyanure de potassium est un poison très violent. Une goutte sur la langue d'un chat suffit pour foudroyer l'homme le plus robuste. »

* * *

Terminons en rappelant ces quelques vers par lesquels un facétieux « typ » cherchait à se consoler des « coquilles » qui lui étaient échappées :

Je vais chanter tous tes hauts faits
Je veux dire tous tes forfaits,
Toi qu'a bon droit je qualifie :
Fléau de la typographie.
S'agit-il d'un homme de bien,
Tu m'en fais un homme de rien ;
Et par toi sa capacité
Se transforme en rapacité.
D'un brave et fameux amiral
Tu fais un fameux animal ;
Et son émotion visible
Devient émotion risible.
L'amphithéâtre et ses gradins
Ne sont plus que d'affreux gredins.
Léonidas, aux Thermopyles,
Montre-t-il un beau dévouement ?
Horreur ! voilà que tu jubiles
En lui donnant le dévoilement.

Sublia pi !

C'était il y a un demi-siècle. Le chemin de fer de Morges à Neuchâtel commençait à marcher. En ce temps-là, les tarifs de transport étaient moins abordables que ceux d'aujourd'hui ; aussi, les agriculteurs du Gros-de-Vaud ne s'accordaient-ils que bien rarement le luxe d'un voyage en wagon. Au guichet, c'étaient parfois de comiques scènes de marchandise.

Un beau dimanche, Charles à la grosse Jenny, de Penthéréaz, s'était dit qu'il prendrait le train de Cossonay à Chavornay, si on